

Décès malheureux d'un résident de Senneterre : l'ensemble des protocoles en vigueur ont été respectés

Rouyn-Noranda, le 1^{er} décembre 2021 – À la suite du décès d'un résident de Senneterre le 30 novembre à l'Hôpital d'Amos, Mme Caroline Roy, présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, souhaite offrir ses sincères condoléances à la famille et aux proches de la personne décédée et préciser certains éléments.

Mme Roy mentionne « qu'une revue diligente de l'ensemble de la situation a été effectuée à la suite du malheureux évènement. Les informations transmises concernant les services ambulanciers, les informations au dossier de l'utilisateur et les échanges réalisés avec les équipes soignantes concernées ont permis de conclure que l'ensemble des protocoles en vigueur ont été respectés. »

Par ailleurs, Mme Roy précise que « l'analyse des circonstances et de la séquence d'interventions réalisées auprès de la personne démontre que la fermeture du CLSC de Senneterre n'est pas un facteur ayant contribué au décès de la personne. »

En complément, le Bureau du coroner a été contacté et a décidé de ne pas prendre en charge le dossier étant donné qu'aucun élément ne justifiait une enquête.

Outre cet événement, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue réitère à la population que tous les efforts sont déployés afin que les citoyens reçoivent des soins de santé de qualité et sécuritaire.

- 30 -

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

Source : Sarah Charbonneau Adjointe à la PDG – affaires publiques et relations avec les médias
08_ciissat_communications@ssss.gouv.qc.ca